SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ET DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE DANGERS, MITTAINVILLIERS-VERIGNY

MAIRIE 28190 DANGERS Tél. 02.37.22.90.05

Dangers, le 29 novembre 2019

Chers Parents,

Nous avons été informés d'un mouvement de grève de l'enseignante de votre enfant et de certain personnel du SIRP de Dangers, Mittainvilliers-Vérigny pour la journée du jeudi 5 décembre 2019, **éventuellement reconductible**.

Le 1er octobre 2008, j'ai été informé par Monsieur le Préfet et Monsieur l'Inspecteur académique de l'obligation pour les collectivités locales d'organiser un service d'accueil pour les enfants, en conformité avec la circulaire n°111 du 26 août 2008. Compte tenu de la difficulté d'organiser ce service dû aux différentes incertitudes, je sollicite de votre part votre meilleure collaboration.

En conséquence, nous allons essayer d'organiser un accueil minimum et je vous demande dans la mesure de vos possibilités de garder vos enfants chez vous pour cette journée et éventuellement les jours suivants.

Les heures de repas et d'accueil périscolaires seront conservées. Les heures de ramassage du bus seront conservées, sous réserve du maintien de ce service (la grève étant incertaine, merci de vous assurer de son passage en accompagnant votre enfant à l'arrêt de bus).

Afin de s'organiser au mieux, vous voudrez bien nous informer par mail : secretaire.sirpdmv28@orange.fr ou par téléphone : 02 37 22 90 05 de la présence ou l'absence de votre enfant :

- au service minimum d'accueil,
- au repas du jeudi 5 décembre 2019

En cas d'absence de transport, votre enfant pourra être accueilli dans les locaux scolaires sous la surveillance de Mme Rachelle NOWAK, le matin à partir de 07H45 et le soir jusqu'à 17H30. En dehors de ces horaires, la surveillance pourra être assurée en garderie, selon tarification en vigueur.

Si la grève est reconduite, nous poursuivrons selon la même organisation : l'ensemble des repas sera décommandé ; un repas épicerie sera servi aux enfants présents (facturé aux tarifs en vigueur).

Une information vous sera délivrée par mail et sur la messagerie téléphonique du SIRP de Dangers, Mittainvilliers-Vérigny au 02 37 22 90 05 à partir de 19H00.

Comptant sur votre compréhension, recevez, chers parents, mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-François MORIZEAU

DANGERS, MITTAINVILLIERS - VERIGNY
S.I.R.P.
MAIRIE de
DANGERS
28190

En tout état de cause, <u>document obligatoire à remettre au service d'accueil au plus tard lundi 2 décembre 2019</u> ***(circulaire n°111 du 26 août 2008)***

✂ ----------

Nom et prénom de l'enfant : **Classe :**

sera déposé aux services minimum d'accueil le 05/12/2019 OUI □ NON □
mangera au restaurant scolaire le 05/12/2019 OUI □ NON □

Signature